

A retenir

- MAÏS :**
- Pyrale :** Le vol de 2^e génération a débuté. Le pic de vol devrait se situer :
 - entre le 06 et le 08 août pour les secteurs les plus chauds,
 - entre le 12 et le 14 août pour les secteurs les plus froids de la région.
 - Sésamie :** Le vol de 2^e génération se poursuit. Le pic de vol devrait se situer entre le 29 juillet et le 04 août selon les secteurs.
- SORGHO** Présence de pucerons. Risque faible.

Maïs

• Stades phénologiques et état des cultures

La majorité des parcelles se situe entre le stade floraison et le stade brunissement des soies. Les parcelles les plus avancées sont au stade soies brunes. Les semis les plus tardifs se situent autour du stade 16 feuilles.

• Sésamie

Les captures sont en légère augmentation sur une partie des pièges du réseau. D'après le modèle, le pic de vol de la deuxième génération devrait se situer entre le 29 juillet, pour les secteurs les plus chauds, et le 04 août, pour les secteurs les plus froids.

Évaluation du risque : Le risque semble globalement faible pour la deuxième génération. Toutefois soyez vigilants dans les secteurs les plus touchés en 2009 car, compte tenu du climat sec et chaud actuel, les attaques de deuxième génération pourraient y être significatives.

• Pyrale

Depuis le bulletin précédent, on note une reprise des piégeages, en particulier dans les secteurs les plus chauds.

Les observations de cette semaine confirme la présence très significative de papillons de pyrale sur l'ensemble de Midi-Pyrénées. Les attaques de première génération sont également bien visibles (symptômes « coups de fusil »). Des fréquences de pieds touchés de l'ordre de 30 % ne sont pas rares. Ces fréquences peuvent atteindre 70% localement.

Le vol de deuxième génération a débuté. Le pic de vol devrait se situer entre le 06 et le 08 août, pour les secteurs les plus chauds, et entre le 12 et le 14 août pour les secteurs les plus froids de Midi-Pyrénées.

Évaluation du risque : Le risque apparaît comme moyen à très fort selon les secteurs pour la deuxième génération.

Le niveau de risque est fonction du taux d'attaque des parcelles dans votre secteur de production. Le risque est d'autant plus fort que le nombre de parcelles touchées à 20% et plus est important. Le niveau d'attaque est à juger sur les maïs les plus précoces, qui sont les plus attractifs pour la première génération. Prêtez une attention particulière aux semis les plus tardifs, plus attractifs pour la deuxième génération.

Rappel : La pyrale représente le risque « ravageur aérien » le plus important de cette campagne pour le maïs.

• Pucerons (*Rhopalosiphum padi*)

Ce puceron a été observé ponctuellement sur l'ouest de la région, dans les bordures de quelques parcelles.

Période de risque : Période floraison + 3 semaines après fécondation.

Seuil de nuisibilité: Une panicule sur deux colonisée.

Évaluation du risque : Le risque reste faible à ce jour. La surveillance doit être maintenue.

Autres ravageurs:

• Cicadelle (*Zyginidia scutellaris*)

La cicadelle bleue est présente dans tous les bassins de production, avec une intensité souvent forte. Les ponctuations blanches, caractéristiques des piqûres des larves et des adultes, sont bien visibles sur les feuilles, y compris sur les feuilles du haut de la plante. Sur certaines parcelles de l'ouest de la région, la feuille de l'épi est atteinte à ce jour.

Période de risque : de l'apparition de la feuille de l'épi à la fin du vol.

Seuil de nuisibilité : dès l'apparition des symptômes suivants : traces blanches sur la feuille de l'épi et dessèchement des feuilles immédiatement inférieures.

Évaluation du risque : Le risque est globalement faible à ce jour, mais peut rester présent dans quelques parcelles. L'apparition et l'évolution des symptômes foliaires sur la feuille de l'épi et les feuilles inférieures doivent être suivies attentivement.

SORGHO GRAIN

• Stades phénologiques et état des cultures

La majorité des parcelles se situe entre début et fin floraison. Certaines parcelles semées plus tardivement sont au stade épiaison.

Les cultures présentent dans l'ensemble un bon état végétatif, exception faite de problèmes de salissement en mauvaises herbes plus ou moins bien contrôlés dans certaines parcelles. Les pluies de la semaine dernière ont été les bienvenues. Elles sont intervenues au cours de la phase de plus grande sensibilité au stress hydrique de la culture.

• Pucerons

Des pucerons continuent à être observés dans les parcelles du réseau. Ils sont positionnés sur la face inférieure des feuilles. L'espèce principalement identifiée est *Metopolophium dirhodum*. Les populations sont le plus souvent en colonies de petite taille et ne devraient pas présenter de risque de nuisibilité (pas de seuil de nuisibilité défini à ce jour).

• Autres ravageurs

La présence de cicadelles associée à des symptômes sur feuilles (petites taches blanches) liés à leurs piqûres est très fréquente et observable dans quasiment toutes les parcelles. Ces attaques sont à ce jour considérées comme peu nuisibles.

Il est également possible d'observer ponctuellement des symptômes de perforations foliaires liés à la présence d'insectes foreurs (pyrales, ...). Le risque de nuisibilité est faible.

Aucune présence de larves d'héliothis sur panicules n'a été observée dans les parcelles du réseau.

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉ SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé :

-pour la partie **Maïs** par l'animateur filière maïs d'ARVALIS-Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par Arterris, Arvalis-institut du végétal, Caussade semences, Chambres d'agriculture de la Haute Garonne, du Gers, des Hautes Pyrénées, Euralis semences, Fredec, Gascoval, Qualisol, Ragt, Terres de Gascogne, Vivadour.

- pour la partie **Sorgho** par l'animateur filière sorgho d'ARVALIS – Institut du végétal et élaboré sur la base des observations réalisées par Arvalis – institut du végétal,

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.